

**Procès-verbal de la rencontre
tenue le 21 mai 2019**

Étaient présents : Messieurs : Alain DuHamel, président
 Yves M. Ladouceur, trésorier
 Olivier Desjardins, administrateur

 Mesdames : Linda Gagnon, vice-présidente
 Éleine Cholette, administratrice
 Isabelle Viau, administratrice
 Monelle Beaulne, administratrice
 Nathalie Ouimet, secrétaire de gestion

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur Alain DuHamel souhaite la bienvenue aux membres et ouvre l'assemblée à 17 h 37.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Yves M. Ladouceur propose l'adoption de l'ordre du jour.
Adoptée à l'unanimité.

FCSRDN20190521-26

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre (2019-04-16)

Monsieur Yves M. Ladouceur mentionne qu'à la date du procès-verbal, madame Isabelle Viau ne peut porter le titre d'administratrice et que celui de conseillère spéciale au président doit encore être indiqué.

Madame Éleine Cholette propose l'adoption du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité.

FCSRDN20190521-27

4. Finances

Monsieur Yves M. Ladouceur mentionne qu'au 30 avril 2019, l'encaisse est à 15 800 \$, les revenus s'élèvent à 19 500 \$, les dépenses à 27 600 \$, et que 57 bourses sont encore en circulation.

FCSRDN20190521-28

Il est proposé par monsieur Yves M. Ladouceur, appuyé par madame Linda Gagnon, d'annuler de la comptabilité les bourses non encaissées des années précédentes, soit 3 pour 2016-2017 et 2 pour 2017-2018.

Madame Linda Gagnon fait mention du courriel reçu de la direction de l'école Sacré-Cœur pour la perte du chèque de bourse de Féelycia Racette et la demande de réémettre celui-ci. Les membres s'entendent pour procéder de la même façon que le précédent chèque perdu. Madame Linda Gagnon communiquera avec la direction de l'école pour l'aviser que si un chèque est réémis avant la fin des 6 mois de validité du chèque perdu, les frais d'annulation seront déduits.

Madame Linda Gagnon mentionne que 2 organismes ont manifesté leur intérêt pour participer à des activités de financement au profit de la Fondation, soit l'*Association du Camionnage du Québec* dont l'activité est prévue en août 2019, et le club de hockey *Le Rocket de Laval* qui propose de verser un pourcentage sur la vente des billets. Les membres rejettent la dernière proposition étant donné la distance et proposent plutôt d'approcher les *Panthères de Saint-Jérôme*.

5. Planification 2019-2020

Les membres discutent de la planification du début de l'année 2019-2020 et les points retenus jusqu'à maintenant sont les suivants :

Juin à août

- Possibilité d'une rencontre exceptionnelle, idéalement avant le 19 juin, pour un souper « smoked meat » envisagé entre la mi-octobre et la mi-novembre pour le financement des bourses;
- Activité-bénéfice le samedi 17 août 2019;
Madame Linda Gagnon explique aux membres en quoi consiste l'activité au profit de la Fondation présentée le samedi 17 août 2019 au CFTR de Mirabel par l'Association du Camionnage du Québec.
- Planification de la création du site Web de la Fondation;
Madame Linda Gagnon suggère de demander l'aide de madame Marie-Claude Turcotte étant donné qu'elle occupe un emploi dans ce domaine.
- Madame Linda Gagnon se donne le mandat de rencontrer le contact de la Caisse Desjardins.

Septembre

Date de la rencontre du C.A. à venir, planification de l'assemblée générale annuelle d'octobre et début de la planification du souper-bénéfice du 19 février 2020.

Octobre

Assemblée générale annuelle prévue le 16 et début de la planification de la remise des bourses.

Novembre

Envoi des invitations pour le souper-bénéfice et suivi des projets.

6. Retour sur le souper-bénéfice du 13 février 2019

Point à l'ordre du jour dans le but d'informer monsieur Yves M. Ladouceur mais il est déjà au courant.

7. Retour sur la reconnaissance des bénévoles du 11 avril 2019

Point à l'ordre du jour dans le document « Planification 2018-2019 » mais cette information est erronée.

8. Retour sur le Gala du CEP du 15 mai 2019

Madame Linda Gagnon dit que tout a bien été et qu'elle s'est présentée sur la scène en moyenne à 4 reprises pour remettre des chèques.

9. Divers

Madame Nathalie Ouimet mentionne que plusieurs fichiers des procès-verbaux dont les dates des rencontres sont mentionnées dans les derniers rapports annuels sont inexistantes et elle demande si le compte rendu d'une rencontre de type informatif doit quand même être publié sur le site de la C.S. La réponse est non.

10. Date de la prochaine rencontre : juin à août 2019, à déterminer au besoin

Monsieur Alain DuHamel mentionne que cette date sera déterminée plus tard.

11. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Yves M. Ladouceur à 18 h 33.

Adoptée à l'unanimité.

FCSRDN20190521-29

Alain DuHamel
Président

Nathalie Ouimet
Secrétaire de gestion